

## Des animations les pieds dans l'eau

Le Contrat Rivière Dendre propose des animations sur la thématique de l'eau. Il vient d'engager une animatrice pour les intensifier.

• Denis VANDERBRUGGE

À Flobecq, les pieds dans les eaux froides du ruisseau d'Ancre, une petite dizaine d'enfants participent à une pêche un peu particulière. Ici, l'objectif n'est pas d'attraper un poisson que l'on mangera au repas de midi, mais plutôt de faire la chasse aux bestioles qui sommeillent dans les eaux peu profondes. Épuisette en main, nos petites têtes blondes draguent le lit de la rivière. Elles en sortent pêle-mêle un ver de quelques centimètres, cent grammes de vase et une sangsue qui voguait entre deux bouteilles en verre abandonnées par des « promeneurs » indelicats. Le butin de la pêche termine dans l'aquarium juché sur la berge. Il sera analysé plus tard.

L'animation réalisée durant les vacances de Toussaint par le Contrat Rivière Dendre ne se limite en effet pas à une simple pêche. Une fois les pieds au sec, enfants et animateurs vont regarder de plus près leur récolte. « In fine, le but est d'expliquer aux enfants le lien qui existe entre une eau de bonne qualité et la présence des petites bestioles », explique Violette Penasse, animatrice au Contrat de Rivière Dendre.

### Intensifier les animations

Si le Contrat de Rivière avait déjà pour habitude d'organiser des animations en rapport avec la thématique



EAL - 2012/06/05/35160

de l'eau, il a bien l'intention de les intensifier à court terme. Raison pour laquelle Violette – qui était jusqu'à présent animatrice nature en région bruxelloise – est venue renforcer l'équipe existante composée de Maxime Colin (coordinateur) et de Marie Amorison (coordinatrice-adjointe).

Le Contrat de Rivière Dendre entend ainsi proposer aux écoles du bassin, principalement du niveau primaire, un service gratuit visant à éduquer à l'environnement et à la préservation du milieu aquatique. « Ce sont des matières qui ont leur place dans un programme scolaire, explique Violette Penasse. D'une part parce que c'est essentiel. D'autre part parce qu'à partir de l'éducation à l'environnement, on peut développer toutes les matières. C'est transversal. »

Toutes les animations du Contrat de Rivière n'obligent pas à leurs participants de chausser les bottes et

de patauger dans les cours d'eau du coin :

« Nous sommes en mesure de nous adapter, confirme l'animatrice. Et nous pouvons tout à fait nous conformer à un cadre un peu plus fixe. À titre d'exemple, il existe une animation sur le fonctionnement de la station d'épuration que nous réalisons avec du matériel didactique. »

Pour l'heure, ces animations s'adressent surtout à des enfants du niveau primaire : « Il n'est toutefois pas exclu d'animer des maternelles, explique la coordinatrice-adjointe du Contrat Rivière Dendre Marie Amorison. Cela pourrait aussi très bien s'adresser aux mouvements de jeunesse. Tant qu'il y a un intérêt et une demande... » ■

► [hcdrendre@gmail.com](mailto:hcdrendre@gmail.com) OU 0483/043.477

Après la pêche, les enfants ont analysé les bestioles du ruisseau d'Ancre les pieds au sec.

## Un catalogue d'idées aquatiques

Du côté de l'Escaut-Lys, des outils existent pour que les enseignants puissent réaliser des animations en classe de façon autonome.

Comme le Contrat Rivière Dendre, le Contrat Rivière Escaut-Lys a aussi pour objectif de sensibiliser à la thématique de l'eau. « Nous disposons toutefois de structures partenaires à l'instar du CRIE de Mouscron et les parcs naturels qui réalisent déjà des animations en rapport avec l'eau, explique Louis Brennet, chargé de communication du Contrat Rivière Escaut-Lys. Plutôt que de faire double emploi, notre objectif est donc de faci-

liser ces animations et nous le faisons grâce à plusieurs outils »

Un catalogue d'outils pédagogiques a ainsi été créé à destination des écoles. Il recense un certain nombre d'activités en rapport avec l'eau qu'il est possible de réaliser dans la région : « Le catalogue

est disponible sur notre site Internet, reprend Louis Brennet. Il est simple et intuitif. Les activités sont classées en fonction des thématiques et des tranches d'âges. Les instituteurs peuvent consulter ce catalogue et réaliser l'activité en parfaite autonomie. »

Autre outil fourni par le Contrat

Rivière Escaut-Lys en collaboration avec le CRIE : une animation clef en main. « Cette animation s'étale sur quatre demi-journées. Les enfants testent la qualité de l'eau et recensent les bestioles et animaux qui s'y trouvent. Pour bien noter la différence de qualité des eaux, ils font le test en aval avant de remonter à la source pour réaliser des analyses identiques. Les résultats sont ensuite consignés sur un panneau explicatif placé le long du cours d'eau. Et l'enseignant peut très bien revenir quelques années plus tard pour faire une nouvelle évaluation de l'état du cours d'eau et comparer les nouveaux résultats avec les anciens. Même s'ils

n'ont rien de scientifique, les constats réalisés sont fidèles à la réalité. »

Pour cette animation, le matériel et dossier pédagogique est fourni par le CRIE : « L'enseignant dispose donc de tous les outils pour introduire le sujet, indique Louis Brennet. De son côté le Contrat Rivière Escaut-Lys se charge de trouver l'endroit adéquat pour réaliser l'animation et, s'il le faut, il demande les autorisations. »

Enfin, le Contrat Rivière Escaut-Lys réfléchit avec les structures partenaires à la création d'un cours d'eau pédagogique : « On se rend compte qu'il est difficile d'accéder à un cours d'eau. L'idée serait donc d'aménager les abords d'un cours d'eau existant pour en faciliter l'accès. Le projet est en cours de réflexion. Toutes les idées sont les bienvenues. » ■

D.Vdb.

► [www.crescaullys.be](http://www.crescaullys.be)



EAL - 2012/06/05/35160

Une animation clef en main propose aux enseignants d'analyser la qualité d'un cours d'eau avec leurs élèves et d'installer un panneau didactique.

CHIÈVRES

# Un nettoyage pas comme les autres



**L'entretien des voies d'eau s'assimile à une opération banale** sauf lorsque celle-ci est confiée à une entreprise de travail adapté.

• Pierre-laurent CUVÉLIER

D'apparence, l'opération de nettoyage entreprise durant les congés de Toussaint le long des berges du rieu de Warchin semble en tous points anodine. Chaque année, les entretiens de ce type sont en effet devenus monnaie courante dans le chef de la Province, qui a dans ses attributions la gestion des cours d'eau non navigables de deuxième catégorie. « En règle générale, on sous-traite le travail à l'une des six ou sept sociétés privées avec lesquelles nous avons l'habitude de collaborer », souligne le député provincial Gérald Moortgat.

Mais là où ce chantier sort véritablement des sentiers battus, c'est qu'il fait non pas appel au savoir-faire d'une firme spécialisée mais bien à celui de travailleurs dits fragilisés issus d'une entreprise de travail adapté (ETA). Ce partenariat, concrétisé en août dernier avec le Moulin de la Hunelle à Chièvres,

qui est sous tutelle provinciale, a été rendu possible grâce à l'inclusion d'une clause sociale dans le marché public de la Province.

Une démarche assez inédite qui se veut évidemment fort louable sur le plan de l'intégration professionnelle, l'un des perpétuels chevaux de bataille de l'ASBL dirigée par Bénédicte Vanwijnsberghe. Considérant que chacun a son rôle à jouer dans le développement économique de notre région, la directrice insiste à cet effet pour que sa structure soit mise sur un même pied d'égalité par rapport à la concurrence employant directement de la main-d'œuvre qualifiée.

Et sortir ainsi de l'idée de cloisonnement que d'aucuns pourraient se faire vis-à-vis de la centaine de travailleurs, dont la plupart ont peu de qualifications, actifs au Moulin de la Hunelle. « Le problème, c'est que l'on a toujours tendance à les considérer comme un public à part alors qu'ils ont un contrat de travail, un salaire et répondent à la demande d'une clientèle comme toute entreprise classique. S'il y a bien cette notion d'insertion et de valorisation par l'emploi qui s'incluent dans notre ETA, la mission reste la même moyennant quelques adaptations en fonction du travailleur », assure M<sup>me</sup> Vanwijnsberghe.

Depuis de nombreuses années déjà, la responsable de l'ASBL se bat pour conscientiser les pouvoirs décideurs à l'intérêt d'introduire, dans les marchés publics, des clauses sociales

permettant l'em-

bauche de personnel dit « différent ». « Le nettoyage des cours d'eau, par exemple, est très intéressant car cela demande beaucoup de main-d'œuvre dans des tâches simples pour lesquelles le travailleur se sent utile. Après, si les travaux nécessitent du matériel plus important, ce sera plutôt de la compétence d'une structure spécialisée ».

De l'élagage à l'enlèvement des encombrants abandonnés aux environs des voies d'eau, ce petit entretien réalisé par le Moulin de la Hunelle mobilise un total de trois personnes, dont un encadrant. Tous ont une certaine expertise dans le domaine puisqu'ils œuvrent au sein de la section parcs et jardins de l'ASBL, riche d'une vingtaine d'employés. « Outre les tontes et tailles d'arbustes, nous nous sommes spécialisés dans la lutte contre les plantes invasives », précise la directrice avant de conclure. Dans un autre dossier et avant de s'attacher à l'entretien de la Rhosnes (Frasnes) et du rieu de Warchin, l'une de nos équipes avait d'ailleurs travaillé avec les Contrats de Rivière dans le cadre de l'éradication de la berce du Caucase, de la balsamine et de la renouée. ■

## Comme une véritable entreprise

Subsidé par l'Awiph, le Moulin de la Hunelle existe depuis quarante ans. Cette ASBL tourne comme une véritable entreprise et fait bénéficier de ses services à près de 5 400 clients, allant des administrations communales, aux écoles en passant par les particuliers, les institutions...

Pour ce faire, l'entreprise de travail adapté peut s'appuyer sur près de cent travailleurs qui, sur le marché de l'emploi, auraient des difficultés à être intégrés. « Ce sont des gens fragilisés qui, à un moment donné de leur vie, connaissent une faiblesse », précise la directrice. Les domaines d'activité sont très variés pour correspondre à toutes les aspirations et à la demande des clients. « Nous faisons fonctionner un restaurant au quotidien et disposons d'un petit abattoir et d'un espace boucherie. Mais notre spectre est large puisque nos employés s'occupent aussi de la confection de tissus, de la réalisation de travaux de petite menuiserie, de peinture ou encore de blanchisserie ».

Entre d'épais branchages, le travail ne manquait pas pour les deux travailleurs du Moulin de la Hunelle.

# Un investissement colossal à la mesure du réseau

La gestion des cours d'eau non navigables n'a rien d'une sinécure au regard de l'ampleur du réseau à couvrir sur notre territoire.

Ainsi, si l'on tient uniquement compte des voies d'eau reprises en deuxième catégorie, on se retrouve avec un total de 1 417 km dépendant directement des services provinciaux. « Une intervention qui va de la limite de l'ancienne commune jusqu'au moment où le cours d'eau atteint un bassin-versant de 5 000 hectares. À cela, il faut encore ajouter les quelque 943 km de cours d'eau de troisième catégorie que nous sommes tenus de surveiller »,



La Province de Hainaut investit chaque année plusieurs millions d'euros pour l'entretien et la réhabilitation des cours d'eau.

précise le député Gérald Moortgat.

Avec une telle couverture à assurer, il est évident que la Province ne peut pas être partout et compte, à cet effet, sur une série d'acteurs pour lui faire remonter des informations. Si les cantonniers sillonnent régulièrement les berges des cours d'eau, les interpellations citoyennes peuvent également éveiller l'attention de la Province sur une situation problématique (effondrement de berges, invasion de plantes et d'arbustes, inondations...).

« Chaque année, nous injectons environ un million d'euros à l'ordinaire pour les travaux de nettoyage des cours d'eau. En ce qui concerne les chantiers plus importants, comme le renforcement de berges par exemple, nous consacrons, en plus, quelque trois millions d'euros par an », indique M. Moortgat. Porté sur les fonts baptismaux en 2010, le projet NAQIA doit en outre permettre à la Province de reconstituer, à terme, une topographie complète des cours d'eau. « D'ici la fin de l'année civile, nous aurons plus ou moins 70 % des voies non navigables à notre charge qui y seront reprises », conclut le député provincial. ■

P.-L.C.

LESSINES

# Les carrières, une biodiversité à préserver

Conscientes du potentiel de ses zones d'exploitation, les CUP ont confié à Action Nature la gestion de l'ancienne carrière du Mouplon.

• Audrey RONLÉZ

Depuis plusieurs années, le secteur carrier a entamé une véritable conscientisation. Si la rentabilité est toujours de mise, plus question aujourd'hui d'exploiter le sol sans penser à une gestion raisonnée des sites. « Avant d'exploiter un lieu, il faut déjà penser à sa reconversion », précise Perrine Garreau, responsable environnement pour les CUP (Carrières unies de porphyre). « La Fediech, fédération des industries extractives, a constaté qu'avant l'ouverture d'une carrière, le milieu était souvent pauvre. Par la suite, grâce à la formation de mares ou d'éboulis, par exemple, une biodiversité importante s'installe. Elle a alors compris qu'il était essentiel de préserver cette faune et cette flore. C'est pourquoi elle a décidé de signer une charte sectorielle pour 2011-2015 avec la Région wallonne. Elle est intitulée "Carrières et biodiversité". Sa première action a été de former et d'informer les salariés du secteur sur cette thématique. Dans le futur, ils espèrent étendre cette protection de la biodiversité aux zones exploitées. Ils veulent montrer que la nature en mouvement permet la cohabitation des espèces avec l'extraction ».

Cet état d'esprit inculqué par la fédération a fait tâche d'encre. Du côté des CUP, c'est sur l'ancienne carrière du Mouplon que l'on a, pour le moment, décidé de concentrer les efforts. « Ce site, en grande



partie remblayé, était à l'abandon depuis de nombreuses années. La zone s'est renaturalisée au fil du temps. Nous avons déjà eu plusieurs contacts avec l'ASBL "Action Nature" dont les membres arpentaient les anciennes carrières pour observer des espèces qu'ils ne pouvaient pas voir ailleurs. En 2012, nous avons alors décidé d'aller plus loin et de signer une convention destinée à confier la gestion du site du Mouplon à l'association ».

Depuis, ces passionnés sont aux petits soins pour ce poumon vert hors du commun. « Nous avons commencé par nettoyer le site et mettre des panneaux pour y interdire l'entrée au public », se souvient Gérard Thèves, bénévole d'Action Nature en charge de la communication et du secrétariat. « La première année, nous avons évacué près de 12 tonnes de déchets qui jonchaient le Mouplon. Par la suite, nous avons recréé des zones de lumière en abattant quelques arbres ; notamment pour laisser grandir des champs d'orchidées sauvages que nous avons découverts. » En parallèle, les bénévoles ne cessent de recenser les espèces animales et végétales qui ont établi leur campement dans cette ancienne carrière de six hectares. « Et nous sommes encore loin d'avoir tout exploré ! »

La première année de gestion (2012), les bénévoles d'Action Nature ont évacué 12 tonnes de déchets du site du Mouplon.

À l'avenir, les CUP et Action Nature aimeraient faire du Mouplon une réserve naturelle avec, d'une part, un espace spécifique et pédagogique ouvert au public pour observer cet environnement unique et, d'autre part, un espace protégé. « Cette reconnaissance pourrait prendre deux ans, mais serait un gage de pérennité. Nous sommes en train de monter le dossier d'agrément en collaboration avec Natagora qui a de l'expertise en la matière. » De nombreux spécialistes inspectent donc le site sous toutes ses coutures. Les champignons, les fleurs, les batraciens, les mousses et lichens : tout y passe.

« Grâce au contrat-rivière Dendre, nous pouvons bénéficier de contacts utiles dans nos démarches. Il donne plus de visibilité à nos actions et nous met en relation avec d'autres associations actives dans la préservation de la biodiversité. Nous travaillons aussi avec eux dans le cadre des journées wallonnes de l'eau. » ■

## Recherchent bénévoles motivés

Dans le cadre de la collaboration qui unit les CUP et Action Nature, plusieurs dates de « gestions » ont été fixées pour l'entretien et la préservation de l'ancienne carrière du Mouplon : le samedi 15/11, le mardi 18/11, le jeudi 20 novembre, le mardi 2/12, le jeudi 4/12, le mardi 16/12 et le jeudi 18 décembre.

Pour chacun de ces rendez-vous, les bénévoles sont invités à se présenter à 14 heures sur le site. L'entrée se fait côté Chevauchoire de Viane à Lessines (près du parking du Ramier).

Au programme : fauches et ouvertures de clairières, dégagement et ouverture de nouveaux sentiers, mais aussi construction de barrière végétale et agrandissement des mares existantes.

À noter qu'en cas de pluie, les gestions sont annulées. ■

► Renseignements au 054 58 98 12

L'ancienne carrière du Mouplon est un écrin à préserver. Au centre, la grande pièce d'eau est la seule relique visible de la période d'exploitation.



## Gestion des mares



Durant les vacances de Toussaint, les bénévoles d'Action Nature se sont réunis pour une gestion consacrée spécifiquement aux mares existantes sur le site du Mouplon. Ils se sont attelés à les agrandir en espérant ainsi favoriser la prolifération de nombreuses espèces de batraciens, mais aussi d'oiseaux et de flore aquatique. Pour les aider dans ce type de gros travaux, ils peuvent compter sur le matériel des CUP, comme les pelleteuses.

# Des cultures pour protéger l'eau

**Des champs de phacélies bleues, de moutardes et tournesols jaunes...** Ces cultures permettent de lutter contre la pollution en nitrate de l'eau !

● **Pauline DENEUBOURG**

**M**outarde, phacélie, avoine, ray-grass, seigle,... Vous voyez sans doute pousser et fleurir ces plantes dans les champs près de chez vous, en cette période automnale.

Ces espèces appartiennent à ce que l'on appelle les Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates (Cipan). Semées après la période des moissons, elles jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la pollution en nitrate des cours d'eau et des nappes phréatiques dont provient l'eau du robinet. « Les engrais de ferme (fumier, lisier,...) et les engrais chimiques, riches en nitrate, sont épandus sur les terres de culture afin d'en améliorer la fertilité, explique David Dos Santos, conseiller chez Ni-



trawal. Le nitrate est nécessaire au développement et à la croissance des plantes. Mais, lorsqu'il est présent en trop grande quantité dans le sol, il peut s'y infiltrer avec les pluies hivernales et être préjudiciable pour les nappes d'eau souterraines. »

**Une obligation pour préserver les terres de demain**

Pour réguler le taux d'azote dans le sol

et protéger les eaux, la Wallonie oblige les agriculteurs à implanter des Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates. « En zone vulnérable, au minimum 90 % des surfaces de culture d'été récoltées avant le 1<sup>er</sup> septembre et suivies l'année suivante d'une culture de printemps doivent être couvertes de Cipan, précise David Dos Santos. Ces cultures, grâce à leurs racines, servent à prélever le nitrate présent dans le sol et ainsi limiter l'infiltration vers les nappes d'eau sou-

Pour sensibiliser les agriculteurs à l'intérêt des Cipan, Nitrawal organise régulièrement des séances d'information.

terraines durant l'hiver. » Même si, au début, quelque peu réticents à cette mesure, les agriculteurs reconnaissent aujourd'hui les avantages de ces cultures.

« Lors du semis, c'est l'occasion de déjà commencer à préparer le sol pour le printemps, explique Christophe Lagneau, agriculteur frasnais. Les Cipan permettent d'améliorer le sol tout en évitant son érosion. On parvient également à faire des économies au niveau de l'azote minéral, appliqué comme en-

grais car les Cipan sont, eux-mêmes, des engrais verts. »

En se décomposant, elles vont en effet libérer une partie de l'azote qu'elles ont prélevé dans le sol. Cet azote sera ensuite disponible pour la culture suivante.

« Il faut aussi penser qu'il y a des générations qui vont nous suivre ; il faut donc tout faire pour leur laisser quelque chose de potable vis-à-vis du nitrate », conclut Christophe Lagneau. ■

## TROIS EXEMPLES ILLUSTRANT LA DIVERSITÉ DES AVANTAGES DES CIPAN

### LA PHACÉLIE



Certaines Cipan, comme ici la phacélie, favorisent la biodiversité (fleurs mellifères et abri pour la faune).

### LA MOUTARDE



La plus connue des Cipan, la moutarde, piège l'azote, colore nos terres et diminue le développement des mauvaises herbes.

### L'AVOINE



D'autres Cipan, comme l'avoine, peuvent produire un fourrage d'appoint pour les animaux de la ferme.

## Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

### Contrat de Rivière Escaut-lys asbl

Rue des Sapins, 31 - 7603 Bon-Secours  
069 77 98 82

Email : [contact@crescautlys.be](mailto:contact@crescautlys.be)  
[www.crescautlys.be](http://www.crescautlys.be)

#### Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



**l'avenir**

### Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath  
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : [crdendre@gmail.com](mailto:crdendre@gmail.com)  
[www.contratrivieredendre.be](http://www.contratrivieredendre.be)

#### Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.